

Les Poly-Sons de Bercé  
5 rue de la préé  
  
72360 MAYET

Mairie de Mayet  
Mr Pierre Ouvrard  
Place de l'hôtel de ville  
72360 Mayet

Mayet, le 15 juin 2021

Objet : contestation montant de la subvention 2021

Monsieur le Maire

En tant que présidente des Poly-Sons de Bercé et représentant les choristes, je viens vous faire part de mon étonnement et de mon mécontentement concernant la subvention qui nous a été accordée.

Avant toute chose, je tiens à vous informer que depuis 5 ans les Poly-sons n'ont pas demandé de subvention auprès de la commune, estimant que nous étions des adultes et qu'à ce titre nous devions être à même de nous auto-financer. Ce que nous avons fait par le biais de notre diner dansant, de la vente de crêpes lors de manifestations diverses, et éventuellement lors de concerts lorsque cela était possible.

J'ai donc appliqué à notre chorale, ce que j'ai préconisé à toutes les associations lorsque j'étais adjointe, rappelant que les subventions n'étaient pas là pour assurer des frais de fonctionnement mais des projets.

Si cette année nous avons sollicité une subvention, c'est que nous en avons besoin, car en raison de la crise sanitaire, non seulement nous n'avons pas pu demander de cotisations puisque la chorale était arrêtée, mais nous avons dû continuer de payer notre chef de chœur qui a un contrat en CDI depuis 2003, le chômage partiel ne nous a été accordé que sur une partie de l'année et s'arrêtera au 31/5/2021. Nous devons payer notre salariée et les charges jusqu'à fin août (en espérant que la chorale reprenne en septembre, mais vous n'êtes pas sans savoir qu'elle est constituée essentiellement par des personnes âgées...) et payer également nos frais fixes.

J'ai pu constater par le biais des journaux et par votre budget que vous aviez reconduit pratiquement toutes les subventions de 2019, je constate donc que le fait de se conduire en personnes adultes et de se prendre en charge n'est pas un critère reconnu par votre municipalité.

Je vous joins en copie les échanges que j'ai eu avec Mme Jarrossay par mail, le dernier a retenu toute mon attention, car complètement hors sujet, me répondre que « Le Conseil Municipal en date du 29 mars dernier a voté à l'unanimité les montants de toutes les subventions pour cette année 2021. » ne justifie aucunement votre décision. Je suppose qu'elle voulait sous-entendre que même les 4 représentants de l'opposition avaient voté pour. C'est sous-estimé leur intelligence, ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur quelques points, qu'il leur fallait voter contre. Ils ne sont pas là pour faire de la politique mais pour défendre et représenter les mayetais.

Je tenais à vous faire part de mon ressenti au nom des Poly-Sons, et regrette que tous nos efforts ne soient pas reconnus. Nous nous posons beaucoup de questions pour savoir si la chorale va reprendre ou non en septembre, pour des questions financières mais pas seulement.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Martine DUFOUR  
Présidente des Poly-Sons